

Pôle de Biologie Pathologie Génétique



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS 22 novembre 2023

//

SIGNATURE INTERFERON : MISE A JOUR DES CONDITIONS DE TRANSPORT

Vous devez nous acheminer : 1 tube PAXgene
Conditions de transport : **Congelé à la verticale**

La fiche du catalogue des analyses et la feuille de renseignements associée à joindre obligatoirement ont été mises à jour : <http://biologiepathologie.chu-lille.fr/catalogue-analyses/Detail.php?codeCatalogueAnalyses=5127>

CLAIRANCE FECALE DE L'A-1 ANTITRYPSINE : SIMPLIFICATION DU PROTOCOLE, CHANGEMENT DE METHODE

Suite aux recommandations parues dans la littérature médicale sous le titre "Protein-Losing Enteropathy." dans N Engl J Med (2023) 389(8): 733-748 par Ozen, A. et al., nous procédons à la modification du protocole de prélèvement pour la clairance fécale de l'alpha-1 antitrypsine.

Le protocole devient plus simple : il suffit d'envoyer l'ensemble des **selles du patient recueillies pendant 24 heures**, au lieu de trois jours consécutifs, accompagnées d'un tube de sang prélevé sur **un tube sec le même jour que les selles**.

La clairance de l'a-1 antitrypsine sera donc calculée sur les selles de 24 heures.

Nous profitons de ce flash info pour vous informer que la méthode de dosage de l'alpha-1 antitrypsine dans les selles évolue, passant de l'immunodiffusion radiale (réactifs Siemens) à l'immunoturbidimétrie (réactifs ROCHE) sur automate KONELAB60i (Thermo Fisher) et ceci à partir du 27 novembre 2023.

Les valeurs usuelles et le délai moyen de rendu des résultats ne changent pas.

Pour rappel :

- Valeurs usuelles : ≤ 24 mL /24 heures
- Délai moyen en jours ouvrables : 15 jours

Nous restons disponibles au 03 20 44 69 00 pour tout complément d'information.

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/catalogue-analyses/Detail.php?codeCatalogueAnalyses=3140>

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chru-lille.fr

☒ Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

☎ Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

☎ Télécopie : 03 20 446 962

☒ secretariatcbp@chru-lille.fr

facturationcbp@chru-lille.fr

logistiquecbp@chru-lille.fr

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 1